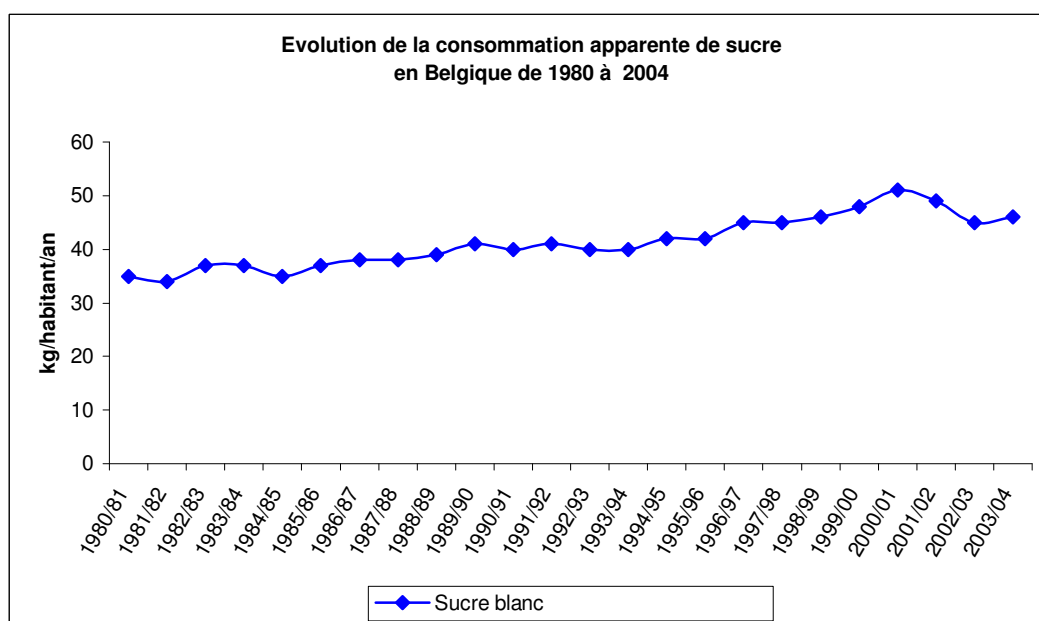


Sucres et produits sucrés

1. Consommation apparente de sucre (Bilans d'approvisionnement)

1.1. Evolution de 1980 à 2004



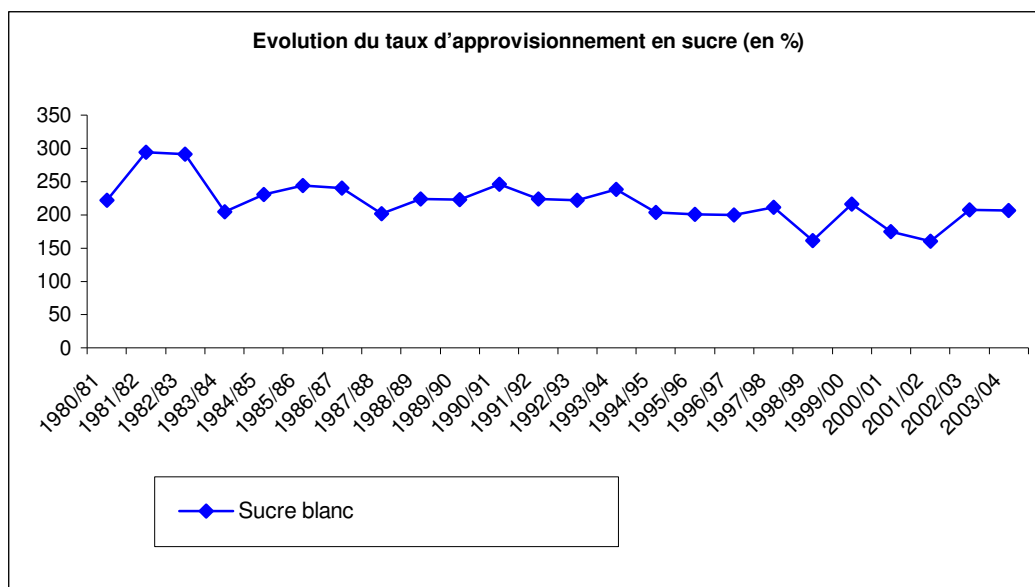
Source: CEA jusqu'en 2001, INS depuis 2002 – Bilans d'approvisionnement

La consommation individuelle de sucre en Belgique qui était de 35 kg en 1980 a progressé régulièrement pour atteindre 51 kg en 2000-01. A partir de cette date jusqu'en 2003 on constate une régression de presque 10%.

De 1980 à 2004, l'augmentation de la consommation apparente de sucre s'élève à 32%.

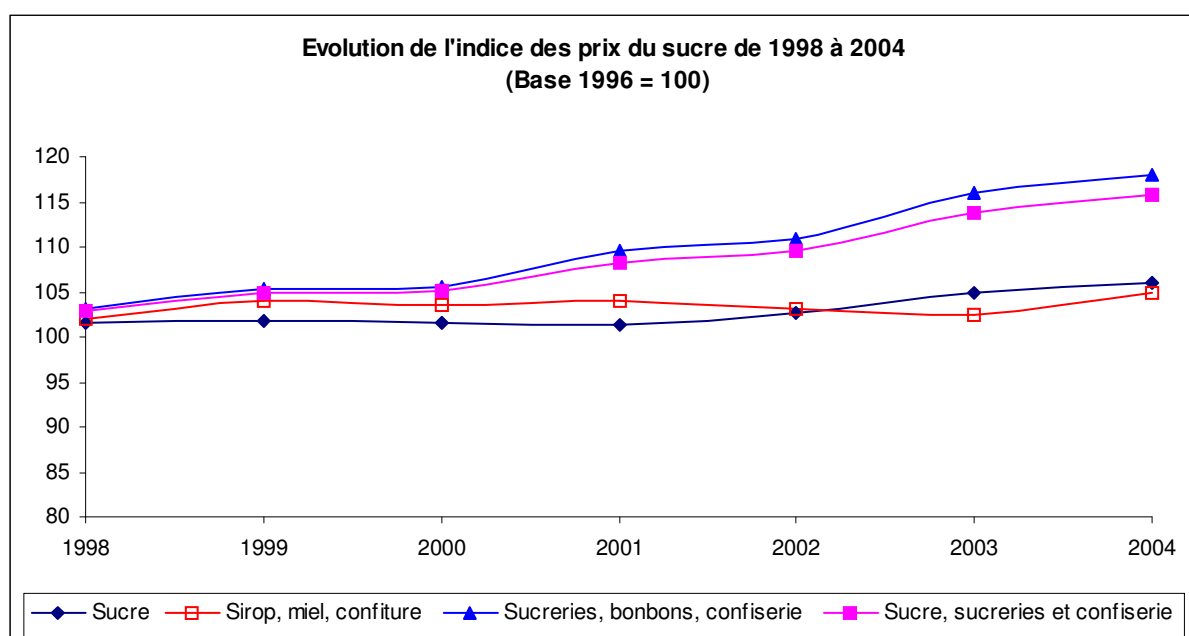
1.2. Taux d'auto-provisionnement

De 1980 à 2004, le taux d'auto-provisionnement en sucre a baissé de 6,8 % (de 222 à 207 %). Le taux le plus élevé a été observé en 1982/83 (294 %) et le taux le plus bas en 2001/02 (161 %).



2. Prix à la consommation du sucre et produits sucrés¹

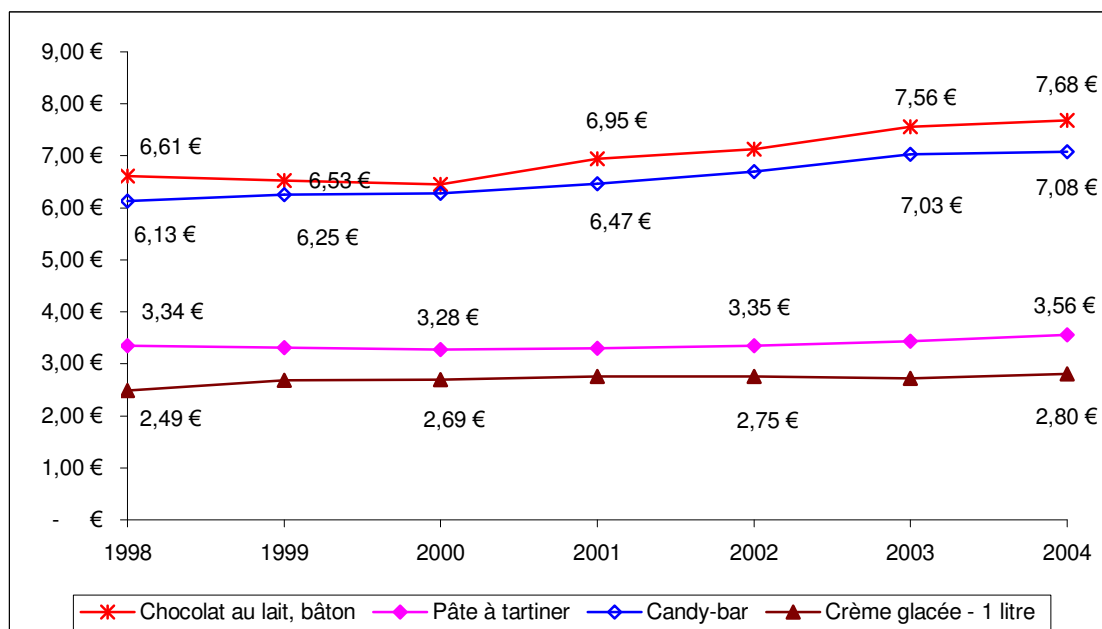
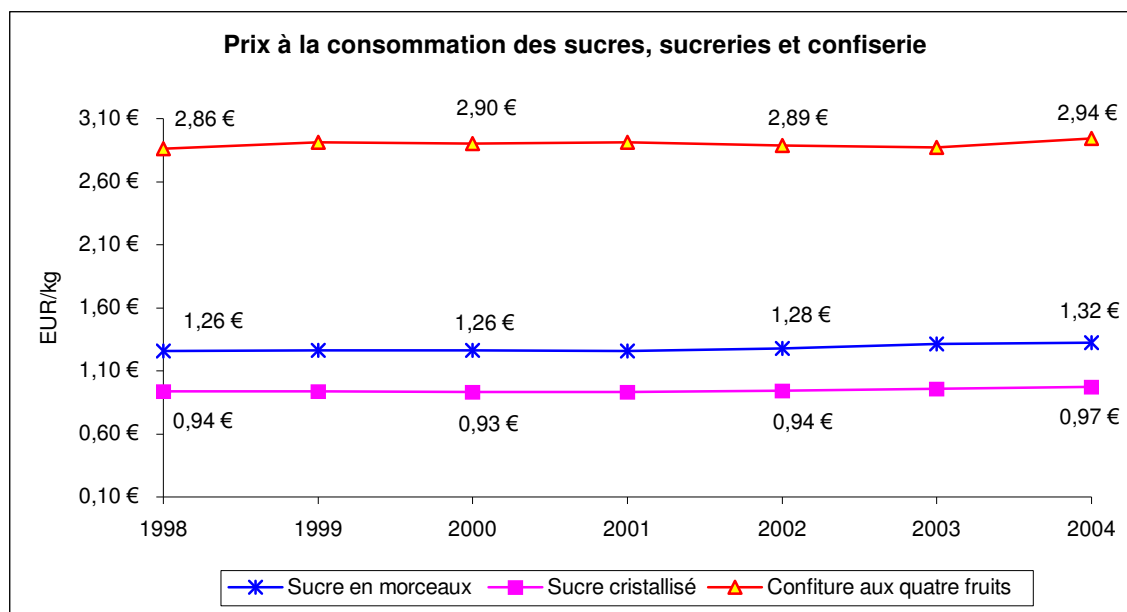
2.1. Indice des prix à la consommation



¹ Y compris sucre sous toutes ses formes (en morceaux, cristallisé, cassonade, brun, ...), miel, confiture et purée de fruits, chocolat, crème glacée et confiserie. Boissons sucrées (limonade, sodas, colas, ...) non comprises.
Terme utilisé dans ECODATA : « Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie ».

Entre 1998 et 2004, le prix de l'ensemble « sucre et produits sucrés » a augmenté de 12,4%. Cette hausse est due à l'augmentation des prix des sucreries, bonbons et confiserie (+14,4%) ; les prix du sucre et du groupe « sirop, miel, confitures » accusent des hausses beaucoup plus modérées (respectivement : + 4,4% et + 2,8%) .

2.2. Prix moyens annuels



Source: SPF Economie – ECODATA

3. Dépenses des ménages en sucre et produits sucrés

En 2001, les ménages wallons ont dépensé un peu plus de 337 millions d'euros en sucre et produits sucrés, contre 335 millions d'euros en 2000 (+ 1 %) et 343 millions d'euros en 1999 (- 2 %).

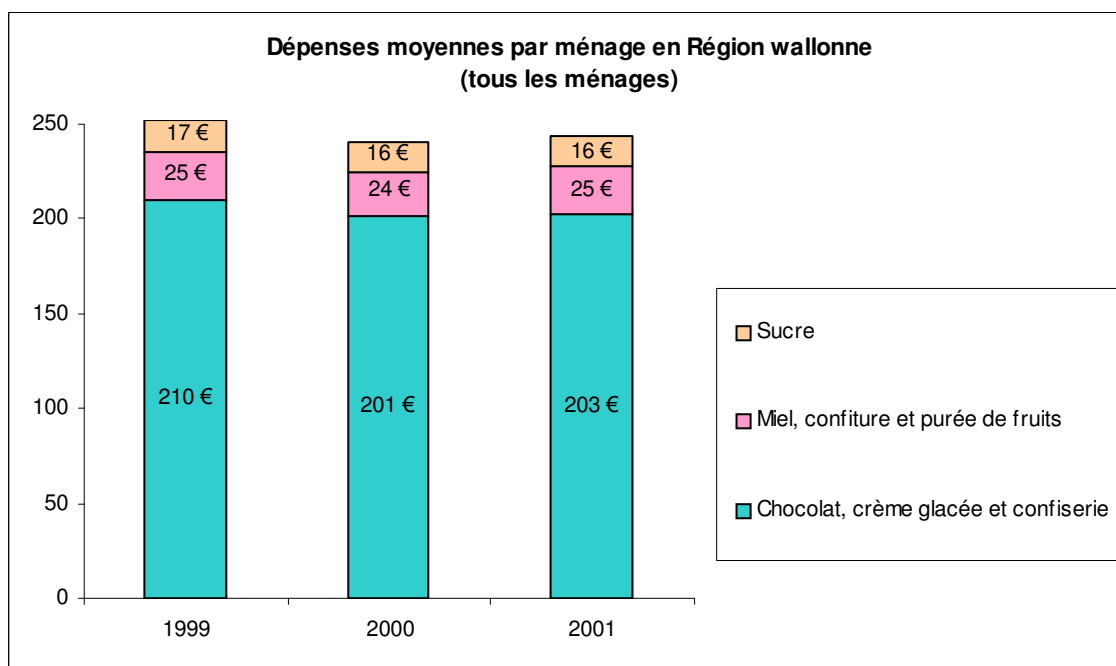
La part du budget des ménages consacrée au sucre et produits sucrés est d'environ 0,9 % aussi bien en Région wallonne qu'au niveau du Royaume (soit près de 7 % du budget consacré aux dépenses alimentaires à domicile).

3.1. Dépenses moyennes² annuelles par ménage

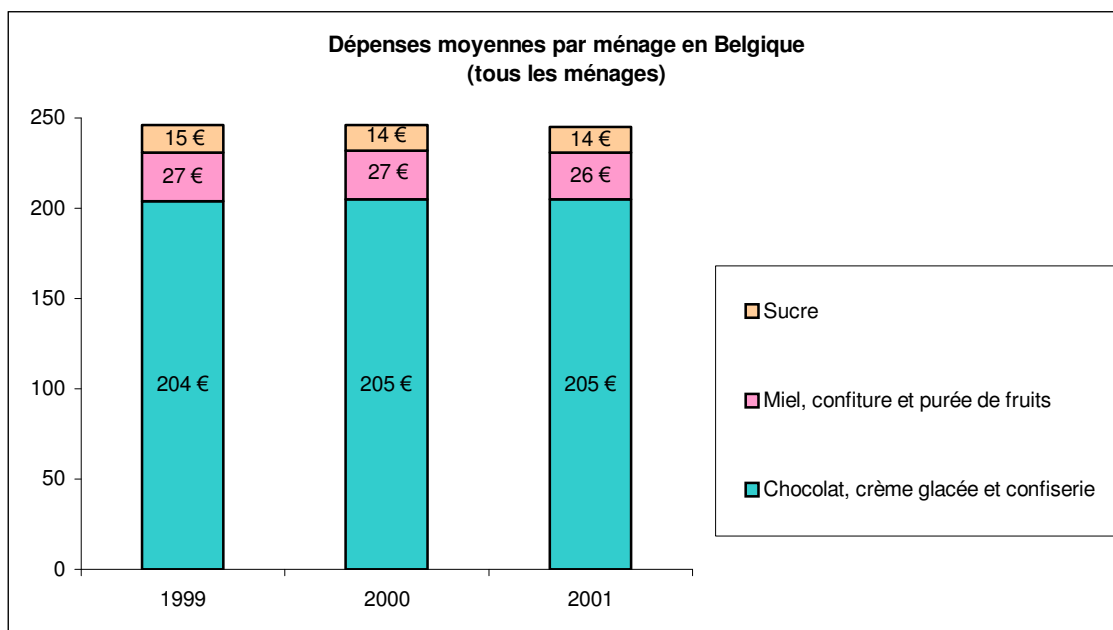
En Région wallonne, les dépenses moyennes par ménage et par an en sucre et produits sucrés enregistrent une baisse de 3,2 % entre 1999 et 2001 (de 252 à 244 €), contre une légère hausse de 0,4 % à l'échelle du Royaume (de 246 à 245 €).

Sur la même période, les dépenses en chocolat, crème glacée et confiserie marquent un recul de 3,3 % en Région wallonne (de 210 à 203 €), alors qu'elles se stabilisent au niveau national (autour de 205 €).

Les dépenses en sucre, en miel, confiture et purée de fruits sont relativement stables aussi bien en Région wallonne qu'en Belgique.



² Moyennes mesurées sur l'ensemble des ménages

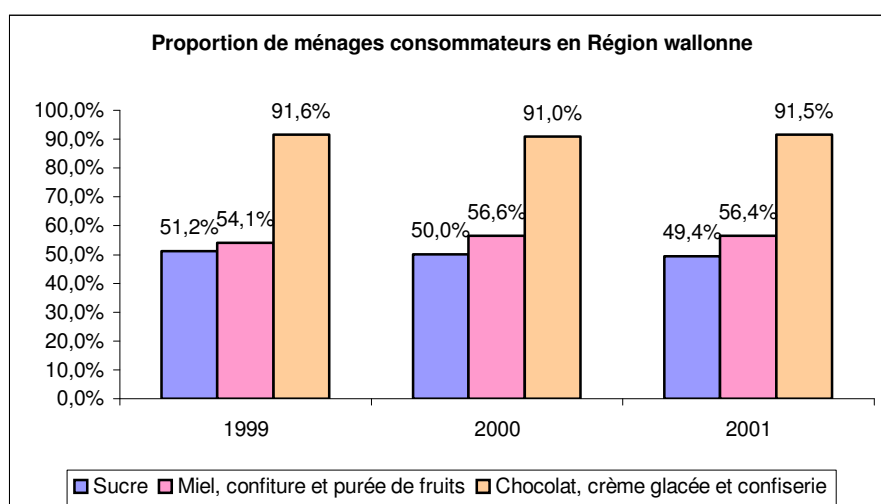


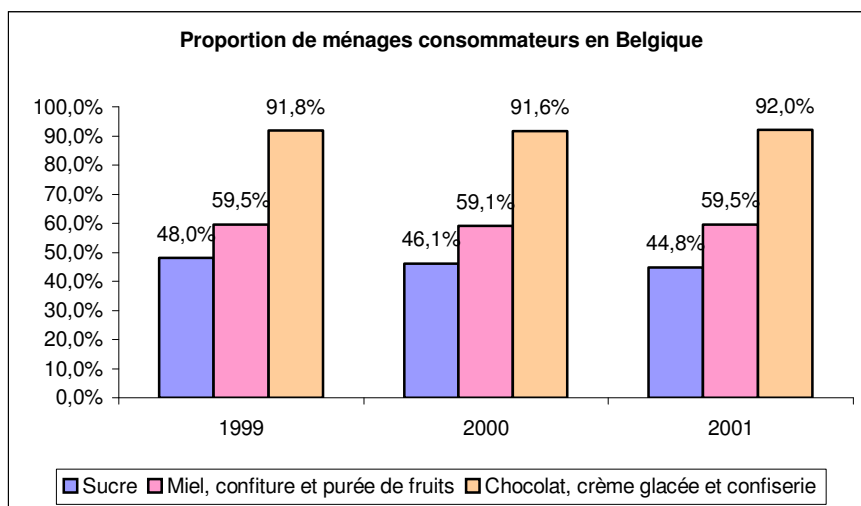
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 20

3.2. Ménages consommateurs

Si seul un ménage sur deux figure parmi les consommateurs de sucre (49,4 % en Région Wallonne et 44,8 % en Belgique), la consommation de chocolat, crème glacée et confiserie concerne par contre près de 92% des ménages wallons et belges

A l'inverse de la situation observée pour les consommateurs de sucre, la proportion de ménages consommateurs de miel, confiture et purée de fruits est légèrement inférieure en Région wallonne que dans l'ensemble du Royaume. (56,4 % contre 60%)

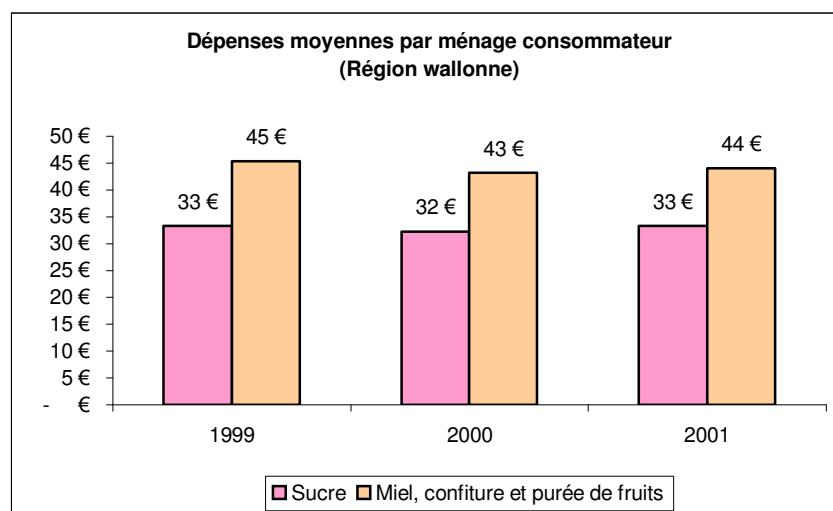




Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

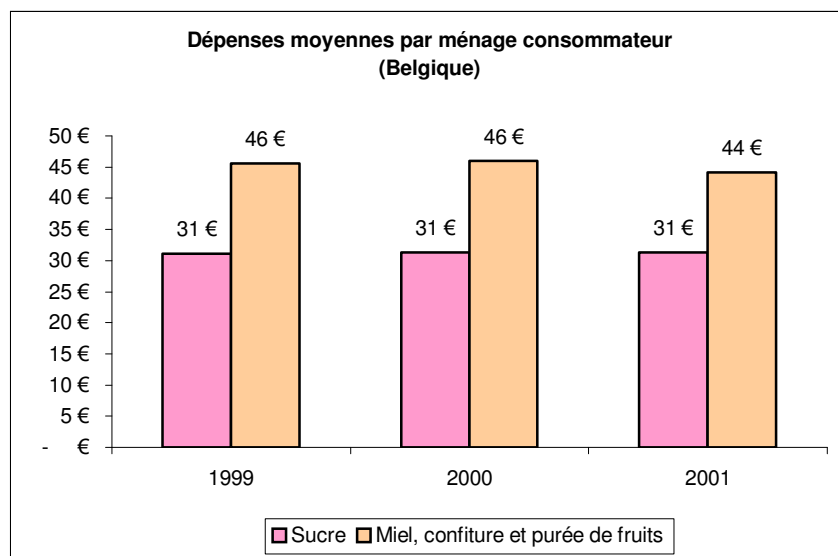
3.3. Dépenses moyennes des ménages consommateurs

Si l'on s'en tient à la seule population des ménages consommateurs, les dépenses moyennes par ménage wallon en 2001 sont estimées à 33 € pour le sucre et 44 € pour le miel, confiture et purée de fruits .



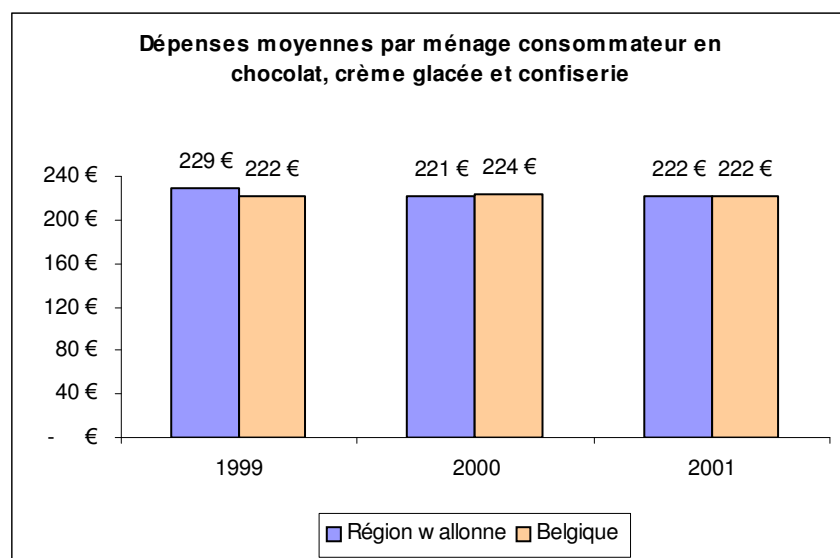
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

Au niveau du pays, les dépenses moyennes par ménage consommateur en 2001 sont estimées à 31 € pour le sucre et 44 € pour le miel, confiture et purée de fruits



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

Quant au chocolat, crème glacée et confiserie, les dépenses moyennes par ménage consommateur en Région wallonne se chiffrent en 2001 à 222 € (soit autant qu'en Belgique)



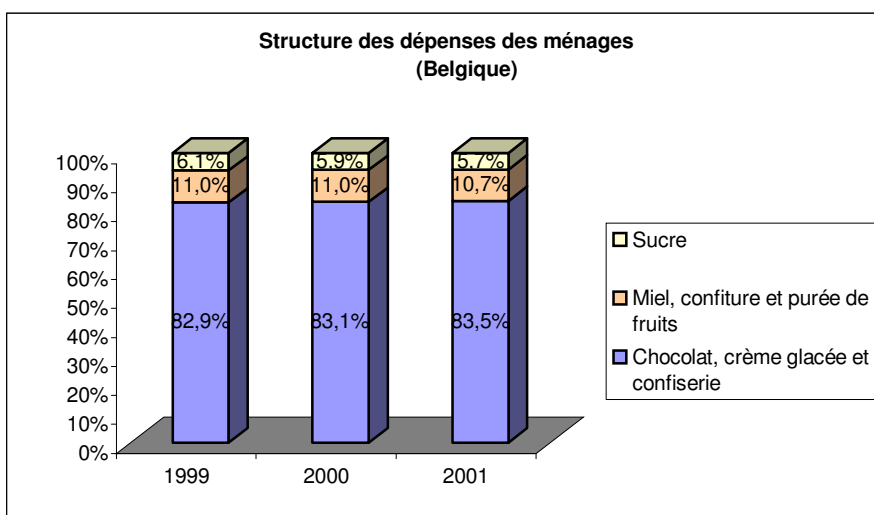
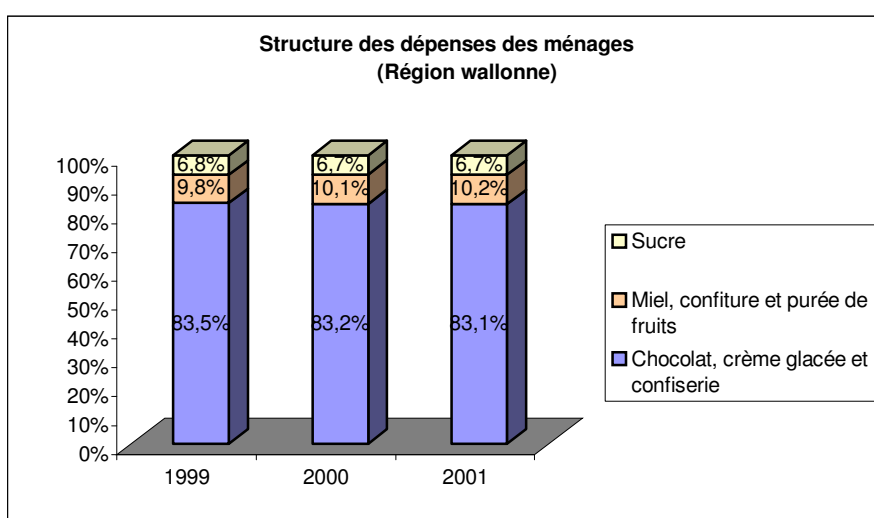
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

3.4. Structure des dépenses des ménages

L'ensemble chocolat, crème glacée et confiserie représente un peu plus de 83 % des dépenses des ménages en sucre et produits sucrés.

Entre 1999 et 2001, la part du sucre dans les dépenses des ménages en sucre et produits sucrés est restée relativement stable aussi bien en Région wallonne (près de 7 %) que dans le reste du pays (près de 6 %).

La part du miel, confiture et purée de fruits progresse légèrement en Région wallonne (passant de 9,8 à 10,2 %). Par contre, elle reste stable au niveau du pays (près de 11 %).

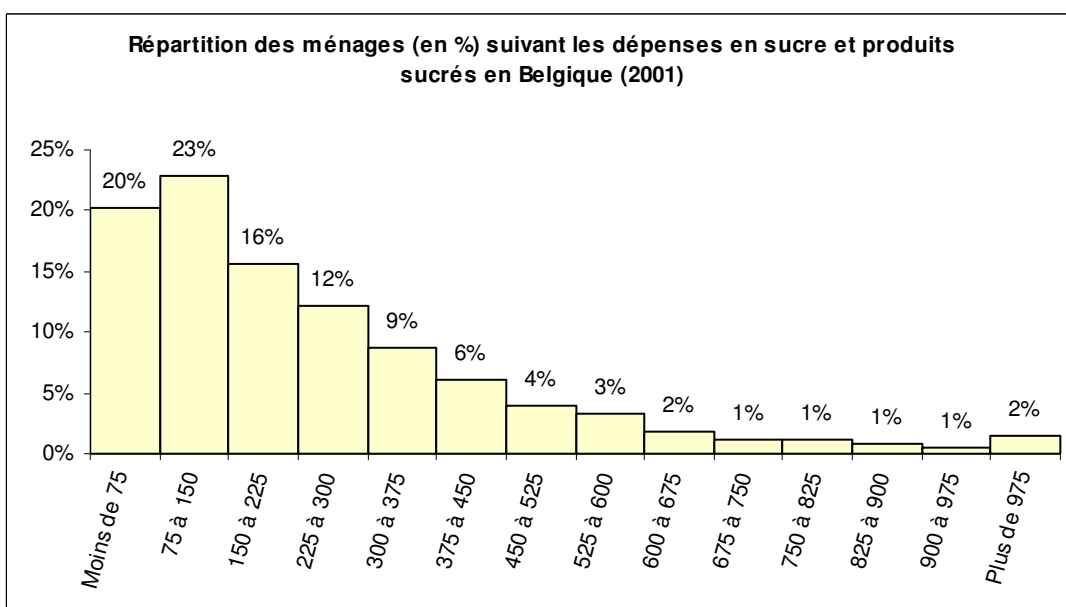
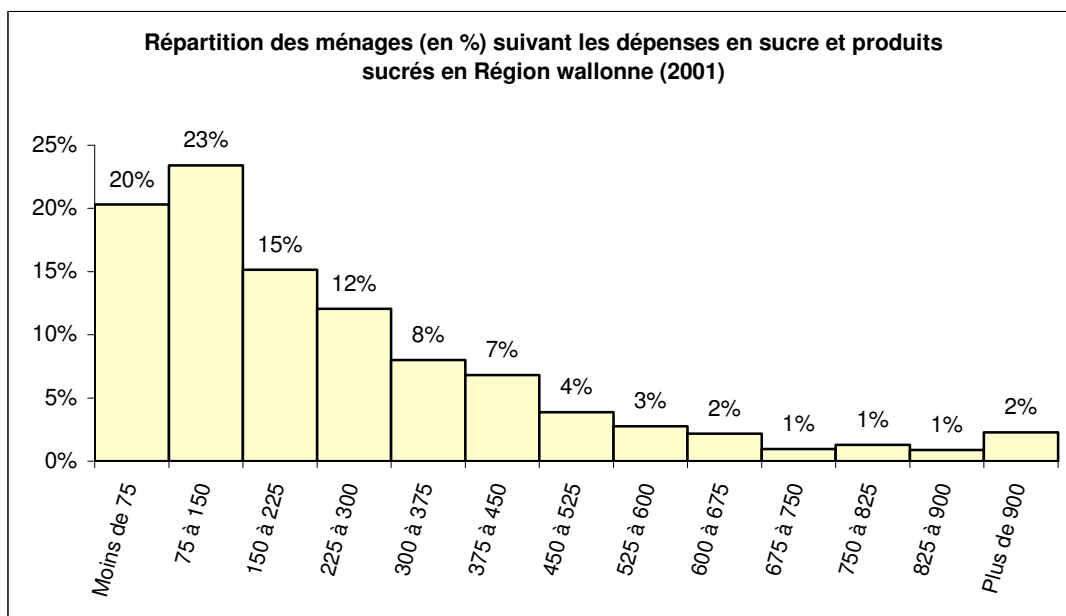


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

4. Distribution des ménages consommateurs en fonction des dépenses

En Région wallonne, 20 % de ménages consommateurs dépensent moins de 75 € par an en sucre et produits sucrés, 25 % moins de 91 €, 50 % moins de 178 €, 75 % moins de 330 €. La tendance est similaire à l'échelle du pays.

Notons que les 25 % de ménages consommateurs qui dépensent le plus par an en sucre et produits sucrés représentent près de 24 % de la population totale des ménages du fait que la proportion de ménages consommateurs est estimée à 96 %.

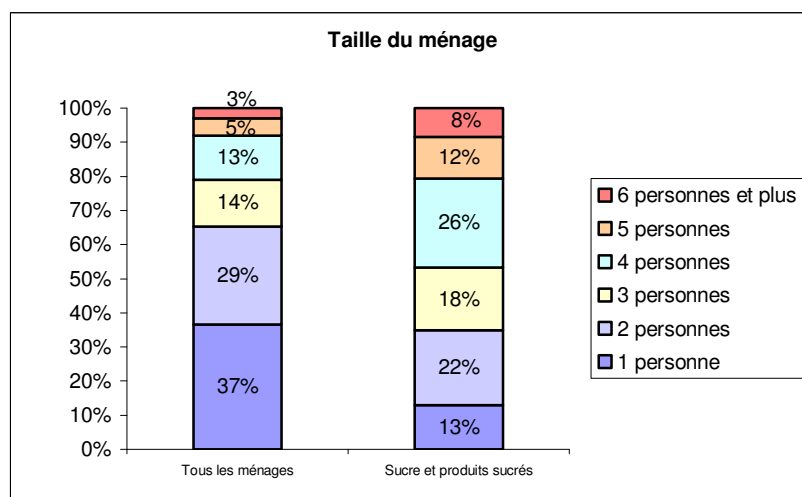


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

5. Profil des consommateurs

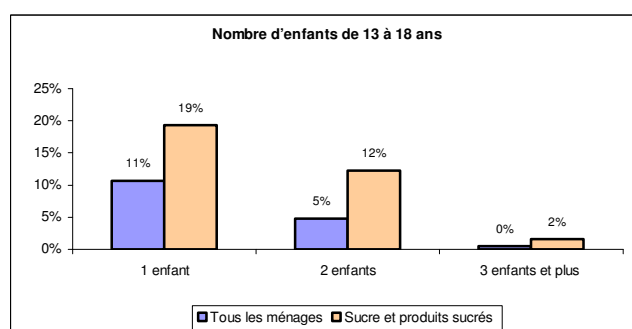
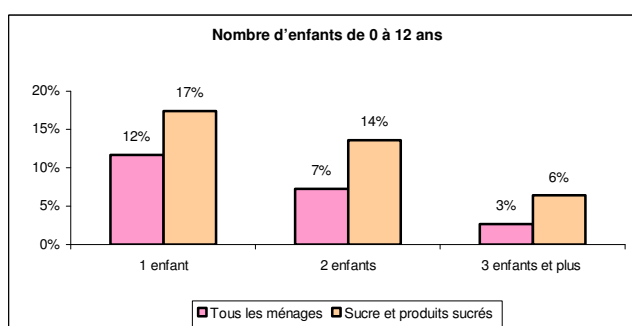
Les caractéristiques socio-économiques disponibles dans l'EBM qui concernent les 25 % de ménages wallons dépensant le plus en sucre et produits sucrés (plus de 91 € par an) sont reprises ci-après :

Taille du ménage : à partir de 3 personnes.



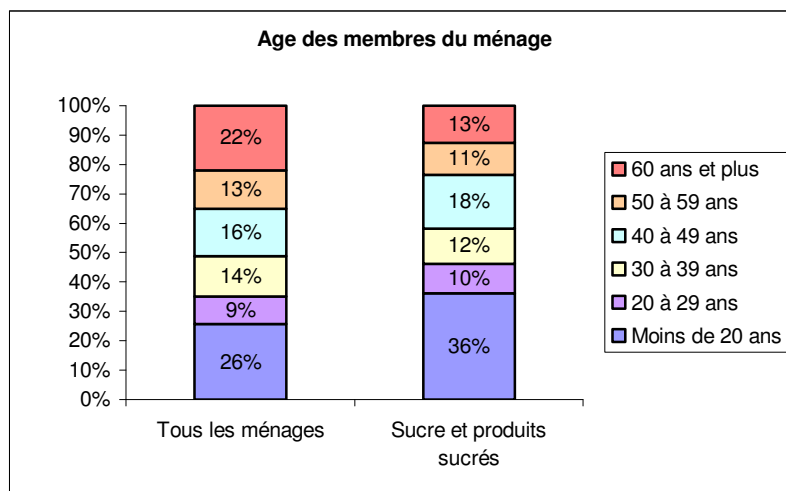
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Ménages avec enfants



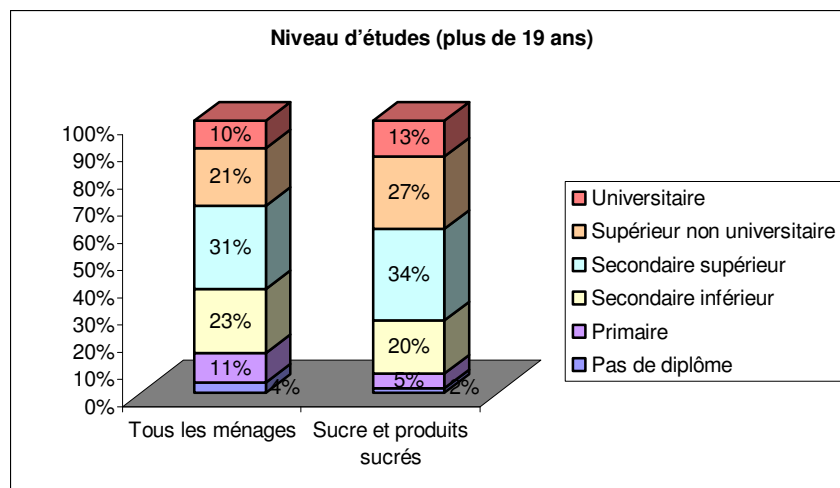
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Age des membres : ménages avec des moins de 20 ans.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

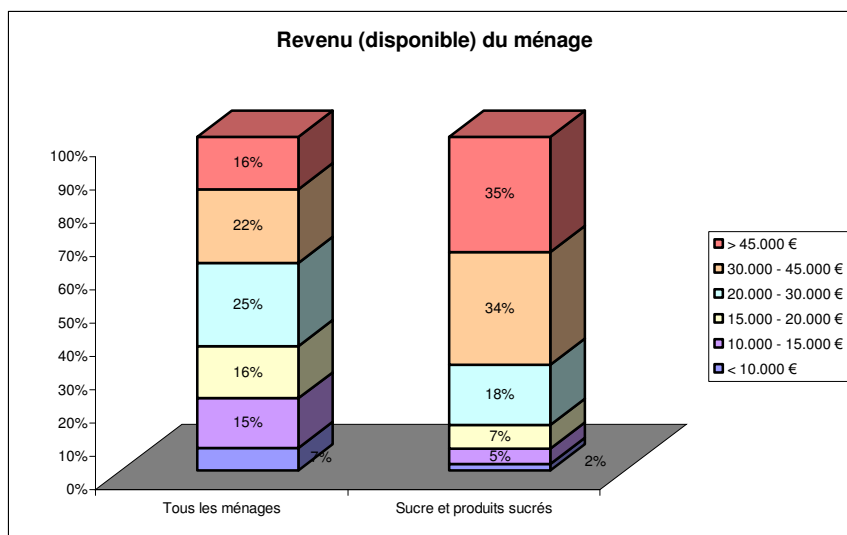
Niveau d'étude³ (membres de plus de 19 ans): à partir du secondaire supérieur.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

³ Niveau du diplôme le plus élevé.

Revenus : élevés (au delà de 30 000 €).



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001